

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS  
D'ALÈS AGGLOMÉRATION**

**Rendu Exécutoire**

Service Multi Accueil Les Lutins  
Tél : 04 66 55 68 40  
Réf : IDP/SG/2026.09.

Publication et ou Notification

Le / 6 OCT. 2026

Le Directeur Général Adjoint

**Objet : Nomination d'un régisseur et de mandataires suppléants pour la régie de recettes pour le multi accueil Les Lutins de la Communauté Alès Agglomération sur la ville d'Alès – modificatif de l'arrêté n°2025/0090 du 23 décembre 2025**

**Le président d'Alès Agglomération,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles R1617-1 à R1617-18 relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,

**Vu** le décret n°2005-1601 du 19 décembre 2005 relatif à la création des régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités territoriales et des établissements publics locaux,

**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 et notamment son article 22 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

**Vu** le décret n°2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n°2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptes publics,

**Vu** l'arrêté interministériel du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et du montant du cautionnement imposé à ces agents,

**Vu** l'arrêté n°2017/0199 du 23 février 2017 portant acte constitutif d'une régie de recettes pour le multi accueil Les Lutins de la Communauté Alès Agglomération sur la ville d'Alès, modifié par l'arrêté n°2022/0073 du 26 avril 2022,

**Vu** l'arrêté n°2025/0090 du 23 décembre 2025 portant nomination d'un régisseur et de mandataires suppléants pour la régie de recettes pour le multi accueil Les Lutins de la Communauté Alès Agglomération sur la ville d'Alès,

**Vu** l'avis conforme du comptable public assignataire du 14 septembre 2026,

**Considérant** qu'il convient de nommer de nouveaux mandataires suppléants pour la régie de recettes du multi accueil Les Lutins de la Communauté Alès Agglomération sur la ville d'Alès,

**ARRÊTE**

L'arrêté n°2025/0090 du 23 décembre 2025 est modifié comme suit :

## **ARTICLE 1 :**

L'article 2 de l'arrêté n°2025/0090 du 23 décembre 2025 devient :

En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Mme Emmanuelle FRERE, régisseur sera remplacée par Mmes Christine PEREZ-RENVIER et Coralie DUBOIS, en tant que mandataires suppléants.

## **ARTICLE 2 :**

L'article 4 de l'arrêté n°2025/0090 du 23 décembre 2025 devient :

Mmes Christine PEREZ-RENVIER et Coralie DUBOIS, mandataires suppléants, percevront une indemnité de manquement de fonds d'un montant annuel de 140 € au prorata de la période durant laquelle elles assureront effectivement le fonctionnement de la régie.

## **ARTICLE 3 :**

Les autres dispositions de l'arrêté n°2025/0090 du 23 décembre 2025 demeurent inchangées et restent applicables.

## **ARTICLE 4 :**

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération et Monsieur le receveur communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Alès, le 16 OCT. 2026  
Le président  
Christophe RIVENQ



**Le régisseur  
(vu pour acceptation en manuscrit)  
Mme Emmanuelle FRERE**

*vu pour acceptation*

**Le mandataire suppléant  
(vu pour acceptation en manuscrit)  
Mme Christine PEREZ-RENVIER**

*vu pour acceptation*

**Le mandataire suppléant  
(vu pour acceptation en manuscrit)  
Mme Coralie DUBOIS**

*vu pour acceptation*